

Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Veuve-d-un-veteran-des-essais-nucleaires-elle>

Réseau Sortir du nucléaire > Informez

vous > Revue de presse > **Veuve d'un vétéran des essais nucléaires, elle veut "que l'État reconnaissance sa faute"**

29 septembre 2014

Veuve d'un vétéran des essais nucléaires, elle veut "que l'État reconnaissance sa faute"

Source : RTL.fr

<https://www.rtl.fr/actu/societe-faits-divers/veuve-d-un-veteran-des-essais-nucleaires-elle-veut-que-l-et-at-reconnaissance-sa-faute-7774565914>

Veuve d'un vétéran des essais nucléaires, elle veut "que l'État reconnaissance sa faute"

PAR **FRÉDÉRIC VEILLE** 29/09/2014

REPLAY - Depuis près de dix ans, Josiane se bat pour que l'État français soit reconnu coupable de la mort de son mari victime des essais nucléaires dans le Pacifique.



Dans son pavillon d'Ourville en Caux, Josiane Harry attend avec impatience la décision du Tribunal administratif de Rouen, qui doit être rendue ce mardi 30 septembre. Elle réclame de l'État français qu'il **reconnaisse sa responsabilité dans la mort de son mari**. Car pour elle, ça ne fait pas de doute : le décès en janvier 2005 de son époux Roger est directement **lié aux essais nucléaires** effectués par la France en Polynésie dans les années soixante.

Les militaires travaillaient sans protection

À cette époque, Roger Harry effectuait son service militaire à Hao, un atoll situé à l'est de Tahiti. "Il est resté onze mois sur place. Il conduisait des camions et allait ravitailler les bateaux et les avions Vautour qui, après chaque tir nucléaire devaient effectuer des prélèvements de poussières. Mais jamais l'armée ne lui a fait porter de protections lorsqu'il s'est approché de ces avions, il a toujours travaillé en tongs et en short", se souvient Josiane avec colère.

Dès son retour de Polynésie, Roger Harry a commencé à perdre des cheveux et ses dents à noircir. Les petites infections et maladie respiratoires sont devenues

récurrentes au fil des ans.. Jusqu'à son décès, en 2005, **d'un cancer du foie et du pancréas.**

Un très long combat judiciaire contre l'État

Depuis, sa veuve se bat pour **que la justice reconnaisse la faute de l'État.** Par quatre fois, elle a déjà été déboutée alors que le 5 janvier 2010 est entrée en vigueur le **la loi Morin**, relative à la reconnaissance et à l'indemnisation des victimes des essais nucléaires. "**Mais seuls quatorze dossiers ont été acceptés sur les 880 déposés**", précise Josiane. Elle a adhéré à l'association nationale des vétérans victimes des essais nucléaires et entend bien saisir la Cour Européenne des droits de l'homme si le tribunal administratif rejette sa demande.

"Je veux que l'Etat français reconnaisse la grosse faute qu'il a fait. **Qu'il fasse comme les Américains, les Australiens, les Anglais, les Canadiens** qui eux ont reconnu avoir exposé leurs ressortissants aux radiations. Mon mari est décédé à cause des essais nucléaires et j'irai jusqu'au bout de mon combat, pour lui et pour mes enfants".